



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4439

Attribution de subventions de fonctionnement aux lieux conventionnés « Scènes découvertes » et « Scènes de Musiques Actuelles » pour un montant global de 475 000 € sur les enveloppes Fond d'Intervention Culturel et Fonds d'Intervention Musiques Actuelles -
Approbation de conventions d'objectifs triennales

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 21 JANVIER 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4439 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX LIEUX CONVENTIONNES « SCENES DECOUVERTES » ET « SCENES DE MUSIQUES ACTUELLES » POUR UN MONTANT GLOBAL DE 475 000 € SUR LES ENVELOPPES FOND D'INTERVENTION CULTUREL ET FONDS D'INTERVENTION MUSIQUES ACTUELLES - APPROBATION DE CONVENTIONS D'OBJECTIFS TRIENNALES (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 janvier 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Cette délibération présente la politique culturelle en faveur de lieux de l'émergence artistique et du soutien à la création à Lyon qui se traduit par une mise en réseau et une aide en fonctionnement des structures qui accueillent des artistes en création à travers notamment le dispositif Scènes Découvertes et le label SMAC (Scènes de musiques actuelles).

I/ LE DISPOSITIF SCENES DECOUVERTES

Le dispositif Scènes Découvertes a été initié en 2002 par la Ville et l'Etat afin d'encourager une politique conjointe de soutien à l'émergence artistique, rejoints par la Région en 2010. Aujourd'hui ce programme regroupe 8 salles de spectacle dont :

- **4 théâtres** : Théâtre de l'Elysée, Théâtre des Clochards Célestes, Théâtre des Marronniers, Espace 44
- **1 lieu de cirque** : L'école de cirque de Ménival
- **2 salles de concert** : A Thou Bout d'Chant et le Krapsek Myzic
- **1 salle dédiée à la danse**, Le Croiseur

Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- faciliter une meilleure diffusion des premières œuvres et leurs rencontres avec le public en accordant la priorité à la programmation d'artistes émergents ou ayant une approche artistique innovante.
- permettre un accompagnement professionnel renforcé des équipes et des artistes en création en mettant à leur disposition les moyens de développer leur projet (salle en ordre de marche, personnel...).
- favoriser le développement de la fréquentation par une communication de qualité et des conditions d'accueil du public améliorées.

Au cours de la saison 2017-2018, les Scènes Découvertes ont accueilli 31 758 spectateurs autour de 268 spectacles soit 957 représentations ce qui témoignent de leur dynamisme sur le territoire. Le partenariat entre les salles s'est renforcé, au-delà du Pass, à travers le festival Replay permettant aux spectateurs de voir ou revoir un spectacle coup de cœur programmé la saison précédente et joué pour la saison suivante dans une autre salle des Scènes Découvertes ; permettant ainsi de croiser les disciplines et les publics.

En 2018, il a été convenu, pour les trois partenaires (l'Etat, la Région et la Ville), d'évaluer le dispositif et d'engager une réflexion sur les Scènes Découvertes à l'échelle des trois tutelles autour de l'émergence et de favoriser une mise en réseau avec les scènes régionales et institutions culturelles lyonnaises.

Suite à un bilan positif et une réflexion commune autour de la nécessité de maintenir ces premières scènes, une convention d'objectifs triennale avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes est

proposée pour les années 2019-2020-2021 avec les associations suivantes, gestionnaires des lieux : Les Clés de la Lune (A Thou Bout d'Chant), la MJC de Ménival (Ecole de Cirque), Si, tu... (Théâtre de l'Elysée), les Clochards Célestes, les Marronniers. Pour Lerockepamort (Kraspek Myzic), l'Espace 44 et Désoblique (Le Croiseur), la convention sera signée uniquement avec la Ville de Lyon.

Vous trouverez ci-dessus une présentation succincte de ces structures.

THEATRE DES CLOCHARDS CELESTES – 51 rue des Tables Claudiennes – 69001 LYON

Situé sur les Pentes de la Croix-Rousse, rue des Tables Claudiennes, le **Théâtre des Clochards Célestes** dispose d'une salle de 49 places. Lieu de diffusion des compagnies locales émergentes, il partage sa programmation entre spectacles dédiés au jeune public et aux adolescents et spectacles pour adultes. La direction s'engage en faveur de l'accompagnement des jeunes équipes artistiques en mettant également à disposition son plateau et en délivrant des conseils aussi bien artistiques qu'administratifs, en diffusion et en communication. De nombreuses actions culturelles sont développées autour des spectacles, notamment pour les publics scolaires autour des spectacles. La pratique amateur est encouragée par des ateliers et des stages destinés pour tous les âges.

La saison 2016-2017 a été marquée par l'arrivée à la direction des Clochards Célestes de Louise Vignaud, suite au départ à la retraite d'Elisabeth Saint-Blancat, directrice du théâtre depuis sa création en 1978. Louise Vignaud, metteuse en scène, diplômée de l'ENSATT en 2014, a assuré la scénographie du spectacle *Tableau d'une* exécution mis en scène par Claudia Stavinsky et présenté au Théâtre des Célestins en novembre 2016. En janvier 2017, elle est revenue aux Célestins avec sa propre mise en scène, *Tailleur pour dames*, de Feydeau. A la direction du théâtre, son projet s'inscrit dans la continuité du travail accompli par Elisabeth Saint-Blancat : faire du Théâtre des Clochards Célestes un lieu vivant, de découvertes et d'échanges.

Lors de la saison 2017-2018, le Théâtre des Clochards Célestes a organisé 272 représentations et accueilli 8143 spectateurs. Le lieu a accueilli en tout 29 compagnies, dont 26 émergentes et 20 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le Théâtre a plus particulièrement accompagné 5 compagnies associées notamment par un apport en coproduction. Ainsi, le Théâtre Oblique, La compagnie des Vierges Folles, la compagnie La Démembrée, le collectif La Onzième, et la compagnie des Non Alignés ont pu présenter 8 créations au cours de la saison et bénéficier de ce soutien renforcé par une mise à disposition du lieu, un soutien technique et administratif.

Cette saison, le théâtre a par ailleurs proposé les « Dimanches aux Clochards Célestes », des formes légères proposées tous les dimanches comme un rendez-vous régulier.

Pour la saison 2018-2019, le Théâtre des Clochards Célestes accueille 30 compagnies, dont 25 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. 9 créations sont montées par 5 compagnies associées : La Nouvelle Tribune, la Compagnie d'Alice, la Cie Courir à la Catastrophe, Sagittarius A* Théâtre et Le Fil. Ces compagnies bénéficient d'un apport en coproduction de 1 000 €, de 5 à 7 semaines de travail en salle de répétition et 10 jours de création au plateau suivis de 2 semaines de représentations.

Pour mémoire, une subvention de 60 000 € avait été attribuée en 2018.

Proposition 2019 : 65 000 €

ESPACE 44 – 44 rue Burdeau – 69001 LYON

L'Espace 44 a été fondé en 1986 par André Sanfratello et Daniel Geiger et s'est installé dans un lieu de la rue Burdeau anciennement dénommé Lyon Scène, où il développe une activité de création et d'accueil théâtral depuis ses débuts. Dirigé par André Sanfratello, comédien et metteur en scène, ce lieu intimiste de 45 places donne la priorité aux nouveaux auteurs et à la mise en scène de textes contemporains. Il tisse pour cela des liens particulièrement étroits avec des écoles

de formation lyonnaises tels qu'Arts en Scène, mais aussi avec des institutions régionales telles le Chok Théâtre de Saint-Etienne et le Théâtre de la Citadelle/Théâtre de l'Horizon, à Bourg-en-Bresse.

Depuis de nombreuses années, il consacre une partie de sa programmation à de jeunes compagnies auxquelles il donne l'occasion de monter leurs productions et de rencontrer un public en majorité lyonnais. Dans le même temps, il permet à de jeunes auteurs vivants de voir leurs textes portés à la scène. Il s'investit également dans les actions de proximité en direction des habitants et des associations du quartier et en partenariat avec le secteur scolaire. L'Espace 44 programme ainsi chaque année des spectacles jeune public lors des vacances scolaires.

Durant la saison 2017-2018, le théâtre a proposé au public lyonnais 39 spectacles pour 269 représentations et mobilisé plus de 7 000 spectateurs. Pendant cette saison, l'Espace 44 a accueilli 31 compagnies de la région Rhône-Alpes Auvergne, dont 11 émergentes.

La saison en cours accueille 16 compagnies émergentes comme la compagnie L'Ecume des Ours, la compagnie Le Réverbère, ou la compagnie Nandi. La programmation comprend une moitié de nouvelles jeunes compagnies et une moitié de compagnies que le théâtre suit depuis plusieurs saisons pour une collaboration plus approfondie.

Pour mémoire, une subvention de 40 000 € avait été attribuée en 2018.

Proposition 2019 : 40 000 €

LE THEATRE DES MARRONNIERS – 7 rue des Marronniers – 69002 LYON

Le Théâtre des Marronniers est dirigé par Yves Pignard depuis 1991. Installé au cœur de la Presqu'île, près de la place Bellecour, c'est une salle de 49 places qui impose au spectacle rigueur et précision et favorise un contact chaleureux entre les comédiens et les spectateurs. Le choix des compagnies accueillies dépend de l'adéquation entre leur création et le projet artistique du lieu, à savoir des textes classiques et contemporains, un travail sur la tradition orale, des concerts littéraires ou lyriques ou des spectacles sur la transmission de la mémoire. Dans ce cadre, le Théâtre des Marronniers ouvre largement ses portes à de jeunes équipes émergentes. La direction entend instaurer une relation de proximité avec les compagnies accueillies, par un accueil en résidence de plusieurs semaines et l'assurance d'un nombre important de représentations. Enfin, il développe des partenariats avec les établissements d'enseignement artistique (théâtre et musique) et ouvre son plateau aux travaux de fin d'études des jeunes artistes. Le théâtre bénéficie du soutien financier d'un ensemble de partenaires privés, réunis au sein du Club des Marronniers.

Lors de la saison 2017-2018, le Théâtre a accueilli 4 729 spectateurs autour de 118 représentations. L'équipe du théâtre a accompagné 16 compagnies et plus particulièrement 8 compagnies émergentes comme l'Atelier Vipère, la compagnie Waaldé, Bande d'Art et d'Urgence ou encore le Théâtre en Pierres Dorées.

La saison 2018-2019 accueille 18 propositions artistiques et 8 compagnies émergentes la compagnie La Boulerversante, le collectif la Onzième, la compagnie Bande d'Art et d'Urgence, ou encore l'Imaginoir Théâtre. Le Théâtre des Marronniers continuera également son travail de partenariat auprès d'Arts en Scène, du Conservatoire de Lyon et de l'ENSATT.

Pour mémoire, une subvention de 45 000 € avait été attribuée en 2018.

Proposition 2019 : 45 000 €

THEATRE DE L'ELYSEE – 14 rue Basse Combalot – 69007 LYON

L'Association Si Tu ... développe au sein du Théâtre de l'Elysée, depuis une quinzaine d'années, une programmation théâtrale constituée de spectacles majoritairement conçus et mis en scène par de jeunes créateurs locaux émergents et novateurs.

Situé au cœur du quartier de la Guillotière à Lyon et aménagé dans une ancienne salle de cinéma, ce lieu constitue un espace de proximité entre les comédiens et le public lyonnais et s'adapte à toutes les formes théâtrales. L'importance relative de sa scène et sa modularité sont particulièrement appréciées des compagnies.

L'Elysée s'est créé, au gré des découvertes, une identité de lieu de recherche et de révélateur de jeunes talents. Pour cela, la direction aide au développement de résidences de travail pour plusieurs compagnies dans l'élaboration de projets soutenus.

Par ailleurs, l'Elysée et son directeur Jacques Fayard sont à l'origine du Programme Balises qui offre une visibilité accrue à certaines pièces sélectionnées par les structures culturelles partenaires à l'échelle de l'agglomération. L'Elysée joue ainsi pleinement son rôle de découverte des artistes émergents par le plus grand nombre.

Lors de la saison 2017-2018, le Théâtre de l'Elysée a proposé au public lyonnais 100 représentations et accueilli plus de 3 300 spectateurs (jauge : 54 places). Le plateau a été mis à la disposition de 11 compagnies pour des résidences, dont 7 compagnie émergentes. La programmation défend les jeunes talents issus de formations lyonnaises comme l'ENSATT, le Compagnonnage Théâtre – GEIQ, etc et propose aussi quelques reprises de spectacles pour insister offrir aux compagnies une deuxième vitrine auprès des programmeurs. En 2017-2018 le Théâtre de l'Elysée a par exemple accueilli la Compagnie Ostinato ou la compagnie Animal 2nd.

Durant la saison 2018-2019, le plateau est investi par de jeunes compagnies comme Les Petites Gens, compagnie Datcha, compagnie Les petites gens mais aussi par des compagnies plus confirmées comme la compagnie de l'Entre deux.

Le Théâtre de l'Elysée propose par ailleurs de mettre à disposition un espace de travail supplémentaire aménagé en sous-sol pour les compagnies accueillies.

Pour mémoire, une subvention de 60 000 € avait été attribuée en 2018.

Proposition 2019 : 60 000 €

MJC DE MÉNIVAL – 29 avenue Ménival – 69005 LYON

La MJC de Ménival a mis en place, en 1992, des ateliers de découverte du cirque qui se sont rapidement développés et transformés en véritable école de cirque.

Aujourd'hui l'Ecole de cirque de Lyon (au sein de la MJC Ménival) propose une immersion dans la découverte des arts du cirque sous différentes formes :

- Par les pratiques amateurs dans une démarche d'éducation populaire et citoyenne
- Par une formation préparatoire aux écoles supérieures en arts du cirque, soutenue par la Région Auvergne Rhône-Alpes et la DRAC Auvergne Rhone-Alpes.
- Par une programmation qui privilégie les compagnies émergentes grâce au dispositif Scène Découvertes.

Acteur de l'émergence, elle a élaboré un projet d'accompagnement des jeunes artistes circassiens sur le chemin de l'insertion professionnelle et de la première rencontre de leurs créations avec le public avec notamment des temps de résidence au sein de la MJC de Ménival et la mise en place de partenariats avec les acteurs de cirque professionnels lyonnais et régionaux : compagnie MPTA, Les Subsistances, La Cascade en Ardèche par exemple.

L'école développe également des passerelles entre les artistes de la Scène Découvertes, les élèves en formation préparatoire et les projets d'éducation artistique (3compagnies accompagnées par saison).

Plus largement, l'Ecole de cirque de Lyon organise régulièrement des spectacles et des manifestations, dans la salle de spectacle (jauge de 120 places) de la MJC et également en extérieur, avec le festival Eclats de Cirque, début juin, soutenu par la Politique de la Ville dans le parc de la Mairie du 5ème arrondissement.

Sur la saison 2017-2018, l'Ecole de cirque de Lyon a proposé 20 représentations, accueilli 12 compagnies et 120 jours de résidence au sein de la MJC. Cette saison, trois compagnies bénéficieront d'un accompagnement spécifique : la compagnie Majordome, la compagnie Stoptoï, la compagnie Passera pas l'hiver.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été reçue en 2018.

Proposition 2019 : 15 000 €

A THOUT BOUT D'CHANT – 2 rue du Thou – 69001 LYON

L'association **Les Clés de la Lune** a été créée par deux auteurs compositeurs interprètes, Lucas Rouillet-Marchand et Matthias Bouffay. Depuis le mois de septembre 2015, cette structure a repris la gestion de la salle de spectacle A Thou Bout d'Chant, située au bas des pentes de la Croix Rousse. Le projet artistique et culturel est dédié à la chanson française avec, pour objectifs, de découvrir de nouveaux talents et d'accompagner les jeunes artistes sur la voie de la professionnalisation grâce à différents dispositifs : une programmation de concerts mêlant tête d'affiche artistes locaux émergents, des Tremplins Découvertes, des résidences, des soirées slam, des scènes ouvertes.

Lors de la saison 2017/2018, la salle A Thou Bout d'Chant a accueilli 57 groupes (dont 55% sont émergents), 75 représentations pour une fréquentation de 4 773 spectateurs. Elle a accompagné deux équipes musicales tout au long de la saison, dans le développement de leur projet, passant par plusieurs étapes : la mise à disposition de la salle pour une résidence en présence du régisseur ou d'un professionnel ; des premières parties d'artistes professionnels qui permettent une première rencontre avec le public ; des dates en tant qu'artiste principal ; des rendez-vous d'échange sur le projet avec l'équipe de la salle ou des professionnels du milieu musical.

Un tremplin « découvertes » est organisé, chaque saison, permettant la découverte de nouveaux talents. Les candidatures sont auditionnées par un jury composé d'une vingtaine de professionnels. L'artiste sélectionné bénéficie ainsi d'un accompagnement de un an par l'équipe d'A Thou Bout d'Chant, deux jours de studio, une programmation dans la salle et autres salles partenaires.

L'association maintient et développe des collaborations avec les acteurs locaux tels le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon et l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne pour des soirées où le public peut découvrir les jeunes talents de demain. Elle organise, lors du festival les Chants de Mars, "Les 24h du mot".

Pour mémoire, une subvention de 30 000 € a été attribuée en 2018 à l'association les Clés de la Lune.

Proposition 2019 : 35 000 €

LE KRASPEK MYZIC – 20 montée Saint-Sébastien – 69001 LYON

Le **Kraspek Myzic** est une salle de concert d'une jauge de 80 places, gérée par l'association Lerockepamort soutenu dans le cadre du dispositif Scènes Découvertes depuis 2013. Elle accueille des groupes et des artistes pour des répétitions, des shows cases ou des concerts permettant au public lyonnais d'écouter et de découvrir des artistes locaux en émergence. Le Kraspek Myzic propose également un espace disques contenant mille références de labels indépendants dans un panel exhaustif de tous les genres musicaux.

La programmation est dédiée à la scène émergente et indépendante avec une sensibilité artistique clairement définie autour du folk et pop, favorisant les formations acoustiques et épurées et mêlant groupes locaux et internationaux, toujours dans une optique de découverte et de soutien aux projets émergents. Le Kraspek Myzic accueille également des groupes pour des résidences et

pour des répétitions régulières au cours de l'année. Pour permettre à ces groupes de trouver d'autres lieux de diffusion au niveau régional et national, des liens ont été créés avec tout un réseau de salles et d'organisateur partageant les mêmes valeurs artistiques. Lors de la saison 2017/2018, 134 groupes ont été accueillis au Kraspek lors de 87 concerts pour une fréquentation de 2 006 personnes. Soucieuse de participer à la vie de son quartier, l'équipe du Kraspek organise des concerts des concerts dans l'espace public : fête de la musique, place de la Croix Rouse, le concert de rentrée avec Médiatone, place Sathonay et des apéros concerts dans le jardin Villemanzy.

Le Rockepamort organise également deux événements spécifiques : le tremplin « elles chantent » consacré aux auteurs interprètes féminins de la région Auvergne-Rhône-Alpes et le festival Plug & Play, qui programme une vingtaine de groupes avec des premières parties dédiées aux groupes locaux et émergents.

Pour mémoire, une subvention de 20 000 € a été attribuée en 2018.

Proposition 2019 : 20 000 €

ASSOCIATION DESOBLIQUE – Le Croiseur – 4 rue Croix-Barret – 69007 LYON

Le Centre de Formation Danse Désoblique a été créée en 2007 par Blandine Martel-Basile, danseuse et chorégraphe. Installée depuis le mois de juillet 2017, 4 rue Croix Barret à Lyon 7ème dans le lieu culturel, Le Croiseur, cette école propose une formation continue danseur, la préparation complète au Diplôme d'Etat de professeur de danse, des cours, des stages et master class, des soirées chorégraphiques.

Au sein du Croiseur, salle dédiée à la danse, l'association Désoblique reprend les missions de programmation et d'accompagnement des compagnies de danse émergentes lyonnaises, menées auparavant par l'association Scène 7. La programmation est ouverte à toutes les danses et accessible à tous publics. Une politique de communication large auprès des réseaux danse et des programmeurs est développée.

Fort de ses compétences de formation et de pédagogie, l'équipe de l'association Désoblique s'engage à accompagner les jeunes artistes, danseurs et chorégraphes au sein de la salle de spectacle le Croiseur. Les compagnies sélectionnées bénéficient d'un temps de résidence et d'un suivi par l'équipe en place : soutien à la structuration d'un point de vue administratif, communication, subventions, formations, réseaux de diffusion... des collaborations sont mise en place avec d'autres structures d'accompagnement : le Centre National de la Danse, les Subsistances, le CCN de Rillieux-la-Pape... Un temps fort dédié aux toutes jeunes compagnies est organisé, deux fois par an, aux mois de mars et novembre, sous la forme d'un festival nommé Impulsions, permettant une visibilité des compagnies auprès des programmeurs.

Pour la saison 2018/2019, un appel à projets a été lancé au mois de juin dernier. 116 candidatures ont été étudiés et six ont été retenues pour un accompagnement spécifique : MaiOui Danse Arts, la compagnie Vieil' Art, compagnie l'Ogresse, Lignes urbaines, Collective/less et Tetrapode.

Pour mémoire, une subvention de 40 000 € avait été attribuée en 2018.

Proposition 2019 : 40 000 €

II/ LA PREFIGURATION DE LA SMAC

Le Ministère de la Culture et de la Communication s'est donné pour objectif de constituer une SMAC (Scène de Musiques Actuelles) labellisée dans chaque département, en partenariat avec les collectivités territoriales. Le label SMAC est attribué en fonction de la densité de la population et des spécificités territoriales et de la dynamique de complémentarité de projets portés par plusieurs lieux identifiés. Il a vocation à irriguer la vie musicale dans ce domaine artistique sur l'ensemble du territoire.

Un projet de SMAC partagée a vu le jour en 2015 nommée S2M (Scène de Musiques Métropolitaines) impliquant quatre structures dédiées aux musiques actuelles sur Lyon et son agglomération et répondant au cahier des charges du Label SMAC : la MJC Presqu'Île Confluence avec le Marché Gare, RESEAU pour le PériScope, l'Association Musiques Actuelles Feyzin pour l'Épicerie Moderne et le théâtre de Vénissieux avec le projet Bizarre!

Dans le cadre d'une préfiguration du label national SMAC « Scènes de de Musiques Actuelles » sur le territoire lyonnais, a été approuvé, lors de la séance du conseil municipal du 28 septembre 2015, la convention d'objectifs entre ces 4 associations et leurs partenaires financiers (l'Etat, la Région Auvergne/Rhône-Alpes, la Ville de Feyzin, la Ville de Lyon, et la Ville de Vénissieux). La convention a pris fin le 31 décembre 2017 et les structures sont dans l'attente de la labellisation du Ministère.

La Ville de Lyon a soutenu pendant plusieurs années, dans le cadre du dispositif Scènes Découvertes, les associations RESEAU et MJC Presqu'Île / Confluence pour leurs projets culturels et artistiques dédiés aux musiques actuelles dans les salles le PériScope et Marché Gare. Elle affirme sa volonté politique et pérennise son soutien à ces deux structures dans le cadre du projet de label SMAC.

RESEAU (Rassemblement d'Énergies pour la Sauvegarde d'un Espace Artistique Utopique) –

LE PERISCOPE – 13 rue Delandine – 69002 LYON

RESEAU gère le PériScope depuis 2007, lieu ouvert à tous les styles de musiques, avec une dominante des esthétiques jazz et musiques improvisées. Avec une salle de diffusion de 196 places et des locaux de répétition au sous-sol, le PériScope se donne pour mission de fournir un cadre propice à l'expression artistique et culturelle innovante, avec la volonté de favoriser la diffusion et l'écoute de différents modes d'expressions artistiques et permettre aux artistes d'être reconnus et rémunérés.

Le PériScope a été à l'initiative d'un cluster dédié aux musiques actuelles implanté à confluence à proximité du PériScope, 11 rue Dugas-Montbel : le Lobster. Ce pôle de mutualisation propose des bureaux partagés, un espace de coworking, des salles de réunion, un espace d'événements et des formations thématiques. Il repose sur un travail de mise en réseau et de coopérations des acteurs autour de projets à fort potentiel d'innovation.

La diffusion et l'accompagnement des artistes et de leurs œuvres sont pour RESEAU une priorité. Le PériScope a affirmé sa volonté de proposer une programmation mettant en avant la scène locale et régionale et l'émergence artistique et stylistique. Elle accueille également des artistes reconnus nationalement ou internationalement. 130 concerts et soirées culturelles ont été programmés la saison dernière, pour une fréquentation de 11 500 personnes. Toutes les propositions artistiques sont soumises à un comité de programmation collectif.

L'accompagnement des groupes se traduit par un soutien à la création et à l'expérimentation artistiques et s'étend aux structures porteuses de ces projets (labels, collectifs d'artistes, compagnies). L'ensemble des activités et des lieux de RESEAU (salle de concert, studios de répétitions, bureaux partagés, tiers-lieu...) est mis à disposition des artistes pour la création, le développement et la diffusion de leur musique. Une politique de résidences d'artistes émergents a également été mise en place permettant l'accueil d'une dizaine de groupes sur la saison avec un accompagnement adapté aux besoins du groupe et qui peuvent aboutir à un enregistrement live.

Par ailleurs, pour répondre aux différents enjeux, développement des scènes artistiques et des publics, le PériScope s'est engagé depuis sa création dans de nombreux réseaux au niveau national et international.

C'est dans cette dynamique que le PériScope s'implique fortement dans des réseaux tels que JAZZ(s) RA et Grand Bureau. Les salariés peuvent s'impliquer dans les instances de ces réseaux et participer à l'évolution de leurs fonctionnements, dispositifs ou de leur structuration.

Pour mémoire, une subvention de 70 000 € avait été attribuée en 2018

Proposition 2019: 70 000 €

LA MJC PRESQU'ILE / CONFLUENCE - 28 Quai Rambaud 69002 LYON

La MJC dispose, depuis 2005, par convention avec la Ville de Lyon, d'une salle de spectacle située 34 rue Casimir Perrier dans le 2^{ème} arrondissement dans l'ancien marché de gros au cœur du quartier confluence en pleine expansion et entièrement dédiée aux musiques actuelles amplifiées. De par sa jauge de 300 places, le Marché Gare joue un rôle clé dans la professionnalisation des groupes en leur permettant de passer le cap entre les cafés-concerts et les salles de plus grande capacité.

Ce projet se développe principalement autour de la diffusion de groupes lyonnais et régionaux (46% de la programmation) et par l'accompagnement des artistes émergents. La diffusion d'artistes confirmés voire renommés vient enrichir artistiquement la programmation de la salle et son rayonnement national voire international.

Chaque année, Le Marché Gare accueille une dizaine de groupes en résidence, une activité indispensable à la chaîne de création et de développement. Les musiciens bénéficient, sur plusieurs jours, de la salle équipée en son et lumière, et sont encadrés par l'équipe en place. Des professionnels du Conservatoire de Lyon sont sollicités régulièrement pour un accompagnement scénique.

La salle du Marché Gare est bien identifiée par le public ; la fréquentation est de 12 200 personnes pour 88 concerts la saison dernière. Elle travaille en partenariat avec d'autres structures lyonnaises ou de l'agglomération (Conservatoire de Lyon, collectif l'Original, Tagada Tsoin Tsoin, Riddim Festival, Nuits Sonores, Ninkasi...) et co-organise, chaque année, un festival de chanson intitulé « Les Chants de Mars » en partenariat avec les MJC Vieux Lyon et Rancy.

Par ailleurs, dans la continuité de la dynamique impulsée par Les Chants de Mars, les trois MJC porteuses du festival les Chants de Mars ont souhaité poursuivre leur action de mutualisation par la création d'un dispositif d'accompagnement des artistes locaux en voie de professionnalisation dans le secteur des musiques actuelles. Afin de poursuivre ce projet, il est proposé depuis 2017 d'attribuer 10 000 € supplémentaires à la MJC pour coordonner ce dispositif.

La saison 2018-2019 se déroule hors-les-murs du fait de la fermeture de la salle du Marché Gare pour travaux, impulsés dans le cadre du projet urbain Lyon Confluence (destruction des ailes du bâtiment, réfection de la façade, remaniement des locaux et un agrandissement de la jauge de la salle à 400 places).

La programmation conserve les fondamentaux du projet artistique et culturel. Les concerts ont lieu dans différents lieux de l'agglomération. Parallèlement, sont proposés des projets de médiation, des projections de films documentaires, les émissions Day Off, la coordination des Inouïs, la programmation des Chants de Mars. Un important travail interne est mené pour améliorer le fonctionnement et les outils de travail de l'équipe. Le suivi du chantier sur le bâtiment est également à prendre en compte. Entre septembre et décembre 2018, 25 événements ont été organisés par le Marché Gare.

Pour mémoire, une subvention de 85 000 € avait été attribuée en 2018.

Proposition 2019 : 85 000 €

Pour l'ensemble de ces lieux qui accueillent des artistes en création, la Ville souhaite développer la mise en réseau et évaluera avec ses partenaires publics la qualité de l'accueil des artistes dans ces structures selon les critères suivants :

- Nombre d'artistes accueillis et critères de choix des artistes
- Nombre de résidences, durée et conditions
- Bilan sur la provenance géographique, la discipline, le niveau de professionnalisation des artistes accueillis

- Pertinence des choix artistiques
- Qualité de l'accompagnement des artistes sur les plans administratif, artistique, de communication et de diffusion
- Nombre de mise en relation avec des programmateurs
- Suivi sur la saison suivante des artistes accueillis
- Qualité du partenariat entre les lieux et d'autres lieux de diffusion (théâtres municipaux, scènes régionales, scènes nationales)

Je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2019, une subvention de fonctionnement à chacune de ces dix structures conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

THEATRE 210 000€	Théâtre des Clochards Célestes (1 ^{er})	65 000 €
	Espace 44 (1 ^{er})	40 000 €
	Théâtre des Marronniers (2 ^{ème})	45 000 €
	Association Si Tu ... - L'Elysée (7 ^{ème})	60 000 €
CIRQUE 15 000 €	MJC de Ménival (Ecole du Cirque de Lyon) (5 ^{ème})	15 000 €
MUSIQUES ACTUELLES 210 000 €	Les Clés de la Lune - A Thou Bout D'Chant (1 ^{er})	35 000 €
	Lerockepamort – Kraspek Myzic (1 ^{er})	20 000 €
	RESEAU - Le Périscope (2 ^{ème})	70 000 €
	MJC Presqu'Ile – Marché Gare (2 ^{ème})	85 000 €
DANSE 40 000 €	Compagnie Désoblique – Le Croiseur (7 ^{ème})	40 000 €
TOTAL		475 000 €

Vu l'avis du Conseil **des 1^{er}, 2^e, 5^e et 7^e arrondissements** ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

1. Une subvention globale de 475 000 € est allouée aux associations selon la répartition énoncée dans le tableau ci-dessus.
2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019 selon la répartition suivante :
 - pour les secteurs danse, cirque et théâtre, 265 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.
 - Pour le secteur des musiques actuelles, 210 000 € à l'article 6574, fonction 311, programme SOUTIENAC, opération MUSIQUAC, ligne de crédit 42664.

3. Les conventions avec les associations telles que jointes en annexe au présent rapport sont approuvées.
4. Monsieur le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER